



La banque  
des collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 27 septembre 2018

## CAROL SIROU NOUVELLE ADMINISTRATRICE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

Carol SIROU, ancienne administratrice et Présidente de S&P Ratings France, vient de rejoindre l'Agence France Locale comme membre de son Conseil de Surveillance. Elle y intégrera notamment le Comité d'Audit et des Risques.

Carol SIROU était, jusqu'en mai dernier, administratrice de S&P Global Ratings France et préalablement Responsable de la Conformité de S&P Global, basée à New York.

Carol SIROU est diplômée de l'IEP de Paris et de l'Université de Paris Dauphine. Elle débute sa carrière au sein de l'agence de notation financière Standard & Poor's dans les équipes analytiques dédiées aux banques et au secteur public. Après avoir été responsable de la notation des Collectivités locales européennes de 2002 à 2005, elle prendra la responsabilité des équipes analytiques « Souverains et secteur public » sur la zone Europe, Afrique et Moyen Orient, de 2005 à 2009. Présidente de S&P France de 2009 à 2014, elle déménagera à New York pour gérer un important programme règlementaire au siège du groupe. En 2016, deviendra Responsable des Risques puis de la Conformité de la maison mère S&P Global. Elle a notamment conçu et animé au niveau mondial un programme de Conformité et d'Ethique.

Carol SIROU apportera ainsi ses connaissances approfondies en matière de risques, de marchés financiers et de secteur public local, renforçant encore davantage l'expertise des instances de gouvernance de l'AFL.

Contact presse :

Olivia Penichou – O2P Conseil

06 07 08 91 47

[o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com)



La banque  
des collectivités

---

## À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

---

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe. A l'instar des agences de financement des collectivités locales d'Europe du Nord, établies depuis plusieurs décennies, le Groupe AFL a vocation à être un acteur de référence du financement des investissements locaux.
- Le Groupe AFL a pour objectif de faire bénéficier les collectivités locales françaises d'un accès aux marchés de capitaux, par la mutualisation de leurs besoins, de sorte à leur accorder des conditions de financement attractives et transparentes
- L'Agence France Locale gère ses activités bancaires de façon fortement dématérialisée, ce qui lui permet de limiter de manière durable ses coûts de fonctionnement.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)